



Contes d'ici et d'ailleurs

Résumé :

À toutes les époques, dans toutes les parties du monde, on a toujours raconté des histoires, par plaisir de conter et d'entendre conter. On retrouve partout des récits similaires : des héros affrontent des épreuves, les faibles finissent par l'emporter grâce à la ruse ou à la magie, et les méchants sont généralement punis.

Le contexte de création :

Le conte appartient d'abord à la tradition orale. À l'origine, il n'est pas écrit mais transmis de bouche à oreille, de génération en génération, sans qu'on connaisse son origine exacte ni son auteur. Les textes que l'on peut lire aujourd'hui ont été recueillis par des écrivains qui décidèrent de les fixer sous une forme littéraire afin qu'ils ne disparaissent pas.

En France et en Europe, la publication de ces contes remonte au XVIIe siècle ; l'un des premiers à mettre par écrit ces récits populaires est Charles Perrault, dont les Contes de ma mère l'Oye paraissent en 1697. Cette entreprise sera poursuivie au XIXe siècle par les Frères Grimm, en Allemagne, et par Andersen, au Danemark. En Afrique, au XXe siècle, Birago Diop a contribué à transmettre les contes traditionnels.

La réception de l'œuvre :

Même si l'on a tendance à réserver aujourd'hui les contes aux enfants, la tradition est de raconter ces histoires au cours de veillées ou de rassemblements publics auxquels tous assistent, petits et grands. C'est pourquoi ces contes ont une dimension universelle et tiennent une place essentielle dans la culture de tous les peuples. Parce que les motifs qui en forment la trame se font souvent écho, ils traversent aisément les frontières. En Europe, ils ont très tôt donné lieu à des éditions illustrées ou à l'impression de planches, comme les fameuses « images d'Épinal ».